

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
DE L'ASSOCIATION  
"LES AMIS DE SAINT NICOLAS DES LORRAINS"**

**24 septembre 2005**

L'Assemblée Générale annuelle s'est réunie en son siège du Palais Ducal le Samedi 24 Septembre 2005, à 10h00, sur convocation du Chancelier et ordre du jour arrêté par le Bureau de l'Association le 12 juillet 2005.

**I) Allocution de Monsieur le Président GUERRIER de DUMAST**

"Je dois tout d'abord vous exprimer les regrets de notre ami Dominique FLON, membre de notre Association mais aussi Président de la « Société d'histoire de la Lorraine et du musée lorrain » qui devait nous accueillir ce matin en ce lieu emblématique de notre histoire lorraine.

Il m'a demandé, en tant que Secrétaire Général du Musée lorrain, de le faire en son lieu et place ce dont je m'acquitte volontiers mais avec beaucoup de peine sachant qu'il vient de subir un deuil cruel qui nous prive de sa présence.

Vous êtes donc tous bienvenus dans ce Palais Ducal, jadis demeure des Ducs de Lorraine et aujourd'hui Musée lorrain ou plutôt, selon le vœu du Conseil Régional qui nous soutient «Musée de tous les Lorrains».

Dans cet esprit de rassemblement de tous les Lorrains, mais cette fois autour de notre église nationale à Rome, nous avons prévu de vous réunir en Assemblée Générale, avant les vacances, à Saint Mihiel dans la Meuse, mais des événements imprévus ne nous l'ont pas permis.

Il va de soi que si Monsieur Jean-Luc Gaillardin, haut fonctionnaire de l'Assemblée Territoriale de Meuse et membre de notre association le veut bien, ce n'est que partie remise.

A Rome, les choses vont bon train et le compte rendu de la dernière réunion de chantier que je viens de recevoir montre bien que nous touchons au but.

Notre Chancelier, Denis Schaming, qui a récemment effectué une mission à Rome en juin dernier, vous en parlera dans un instant.

Cette restauration complexe, complète, et en profondeur de notre église lorraine à Rome nous permet de reprendre notre action de restauration des tableaux qui ornent l'intérieur de l'édifice.

Nous avons pour cela cassé notre tirelire et débloqué une somme de 11.000 euros qui s'était progressivement constituée grâce à votre générosité.

Il va désormais falloir reconstituer nos réserves pour pouvoir continuer à intervenir à bon escient, en particulier sur le mobilier et sur la sacristie. Nous le ferons grâce à vos cotisations, bien sûr, mais aussi sans doute en lançant une nouvelle souscription lorraine.

Monsieur Denis Schaming et moi-même, nous nous rendrons de nouveau à Rome en décembre pour faire le point et rencontrer les nouvelles autorités qui sont nos partenaires sur place. Je précise, pour éviter toute ambiguïté, que ces déplacements se font, comme toujours, à nos frais et non à ceux de l'association.

Les choses avancent donc à grand pas, mais il reste encore beaucoup à faire pour l'animation de notre église, sa connaissance par le plus grand nombre, son entretien, son ouverture au public et bien entendu au culte. Notre Chancelier qui met à la promotion de Saint Nicolas des lorrains à Rome, son enthousiasme juvénile et un dynamisme dont notre collègue et ami Hubert COLLIN avait montré l'exemple, va maintenant, s'il le veut bien, prendre le relais et vous dire, dans le détail du travail accompli et des procédures administratives à mettre en œuvre, où nous en sommes et ce qu'il convient encore d'entreprendre à bref délai.

Mais je ne voudrais pas le faire sans avoir préalablement remercié, en votre nom, les membres de notre bureau qui se sont réunis à plusieurs reprises chez moi et tout particulièrement madame Roze qui assure avec compétence et dévouement les fonctions de secrétaire et de trésorier qu'avait remplies pendant de longues années, Mademoiselle Tresse.

A tous, en votre nom, un grand merci."

## **II) Rapport moral présenté par Monsieur Denis SCHAMING, Chancelier de l'Association**

1- J'ai le plaisir de vous présenter aujourd'hui et pour la troisième fois, le rapport d'activités de notre Association et plus particulièrement de son Comité Directeur. J'ai été désigné à mes fonctions le 8 juillet 2002. Les deux dernières Assemblées ont eu lieu les 14 juin 2003 et 19 juin 2004.

Nous avons, le Président et moi, à vous présenter une fois encore nos excuses. En effet, cette Assemblée Générale devait se dérouler, comme nous en avons arrêté le principe, en un lieu décentralisé. Après Vic sur Seille et la Moselle, l'Assemblée Générale de 2005 devait se dérouler à Saint-Mihiel en juin dernier. Pour des raisons d'indisponibilité des uns et des autres, le Bureau a estimé plus sage de repousser cette Assemblée et de la reporter à la rentrée de septembre. Nous avons donc décidé de nous réunir à notre siège social, ici au Musée Lorrain et dans le Palais Ducal. Nous reprendrons, je l'espère, l'usage perdu cette année en 2006 en espérant que nos amis meusiens voudront bien encore nous accueillir. Merci en tout cas à Jean-Luc GAILLARDIN d'avoir spontanément offert ses services pour nous recevoir dans son beau Département.

La liste des présents ainsi que celle des absents excusés et ayant donné pouvoir est conservée dans les archives du secrétariat.

Qu'il me soit permis, au titre des sujets préliminaires, de m'associer à notre Président pour remercier nos hôtes du Musée Lorrain pour leur accueil et, en particulier, le Conservateur en Chef du Musée Lorrain, Eric MOINET. Je le remercie tout particulièrement pour l'exposé qu'il voudra bien faire à propos de ce grand projet de rénovation et d'extension du Musée Lorrain souvent qualifié de "Musée des Musées Lorrains".

Permettez-moi enfin de m'associer à notre Président pour présenter à Dominique FLON mes condoléances et regrets les plus sincères à l'occasion du deuil qui le frappe.

Je tiens enfin à rappeler la mémoire de Monseigneur CLOUPET, Recteur de Saint-Louis, qui a mis beaucoup d'énergie dans la défense de notre église et qui a disparu cet été.

- 1- Le Bureau s'est réuni depuis notre dernière Assemblée Générale :
  - le 25 octobre 2004 ;
  - le 17 janvier 2005 ;
  - le 12 juillet 2005, cette dernière réunion arrêtant l'ordre du jour de la présente Assemblée Générale.

## **2- Voyage à ROME**

Je me suis rendu à ROME courant juin 2005. J'étais accompagné de Messieurs Serge DOMINI et Jean Luc TARTARIN, tous deux adhérents de notre Association, respectivement éditeur et photographe d'art. Jean Luc Tartarin est par ailleurs, Professeur à l'Ecole des Beaux Arts de Metz. Je précise que l'un de nos adhérents mosellans, Monsieur Christian SEPTON, avait participé, en mai, à une visite de chantier de l'église et m'en a rendu compte. L'objectif du déplacement de juin dernier était double :

- participer à une visite de chantier de l'église sous la conduite de Monsieur REPPELIN, Architecte en Chef des Monuments Historiques, avec les différents représentants des autorités parties prenantes du chantier ;
- procéder à un repérage photographique (et à une première série de prises de vues) tant de la chapelle des Lorrains à Saint Louis que de l'église Saint Nicolas et ce, en vue de la réalisation pour décembre 2006 d'un ouvrage d'art sur notre église. Le projet sera présenté tout à l'heure par Monsieur DOMINI lui-même.

## **3- Situation des travaux et perspectives**

Théoriquement et au rythme actuel des travaux de réhabilitation, la restauration intérieure de l'église devrait être achevée pour la fin de cette année.

Rappelons que les dernières démarches que nous avons effectuées, le Président et moi-même au nom de l'Assemblée des adhérents, auprès du Ministre de la Culture et auprès des Pieux Etablissements à ROME, se sont traduites par la consolidation des crédits réservés à l'église.

Dans cette affaire, il convient de rendre un hommage particulier tant au ministre Lorrain de la Culture (Jean-Jacques AILLAGON), qu'aux Ambassadeurs auprès du Saint Siège, en particulier Pierre MOREL. **Ceux-ci particulièrement sensibilisés à la situation de l'église, ont tenu leurs engagements. Nous tenons à les en remercier très solennellement.**

Je rappelle que la dernière phase des travaux est d'un coût extrêmement élevé (plus de 650 000€) pour moitié prise en charge par les Pieux Etablissements et pour moitié par le Ministère de la Culture.

Monsieur FEISTHAUER nous expliquera tout à l'heure les mécanismes de financement de ces travaux.

Notre Association a été sollicitée pour une participation à hauteur de 11 000 € pour la restauration de trois peintures intérieures. Le Père Bernard ARDURA qui a remplacé le très regretté Monseigneur Max CLOUPET décédé récemment, comme Administrateur des Pieux Etablissements, nous a sollicité par lettre du 22 août 2005. Le Président a donné une suite favorable à cette sollicitation, s'inscrivant dans la tradition de notre Association de participer – dans la mesure de nos moyens – au coût des travaux de réhabilitation de l'église.

Il s'agit pour mémoire des toiles peintes de l'église :

- **paroi nord du transept**

**Saint Nicolas bénit les trois officiers de l'Empereur Constantin de C. GIAQUINTO 1746-1749**

- **paroi sud du transept**

**Saint Nicolas apaise la tempête, copie d'une toile de C. GIAQUINTO par GHILARDI Fils 1827**

- **chapelle Sainte Catherine**

**tableau d'autel Sainte Catherine attribuée à Nicolas de BAR (1660-1674)**

Restent à réaliser des travaux de remise en ordre de la sacristie pour lesquels le Président et moi-même réfléchissons à une solution de prise en charge directe par des entreprises lorraines dans le cadre d'une opération de mécénat.

Enfin, subsistera le problème du mobilier, en particulier des sièges.

Monsieur REPPELIN, Architecte en chef des Monuments Historiques responsable de l'église, souhaiterait que Saint Nicolas soit doté de bancs (et non de sièges) en bois, recouverts de velours rouge, ce qui donnerait une touche finale originale et exceptionnelle ; l'église après restauration ayant recouvré ses couleurs d'origine très claires.

Je solliciterai donc l'Architecte en chef pour obtenir le chiffrage des travaux dans la sacristie et le coût éventuel de réalisation des bancs.

Je souhaiterais également signaler que j'ai rencontré le Cardinal Paul Poupard, Président du Conseil Pontifical de la Culture qui nous encourage à ne pas renoncer à l'idée d'implanter à côté de l'église et pour assurer son animation, un groupe de religieux ou de religieuses, idée défendue depuis toujours par notre Président. Il nous y aidera dès lors que l'on fera appel à lui.

Je précise que Monseigneur PILLOT (La Rochelle) a pris ses fonctions en qualité de Recteur de Saint Louis. C'est donc le Père Bernard ARDURA (collaborateur du Cardinal POUPARD) qui assure les fonctions d'administrateur des Pieux Etablissements ; Monsieur MERCIER conservant ses fonctions d'administrateur délégué (bénévole).

Notons que Monsieur Pierre COCHARD vient de remplacer Monsieur STEFANINI comme Premier Conseiller de l'Ambassade auprès du Saint-Siège.

#### **4- Vie et rayonnement de l'Association**

Lors de nos deux dernières Assemblées Générales, nous avons manifesté le souhait d'ouvrir davantage notre Association vers l'extérieur. Je vous propose également d'examiner les propositions d'animation que nous souhaitons mettre en œuvre.

#### 4-1 Les adhérents

Commençons par la question importante relative au renouvellement de nos adhérents conformément au souhait exprimé de longue date par notre Président, relayé par le Bureau.

La structure de nos adhérents a beaucoup évolué au cours des deux à trois exercices écoulés.

Le principal objectif qui était celui d'ouvrir davantage l'Association aux adhérents des quatre départements lorrains est pleinement atteint.

Nombreux sont les adhérents nouveaux issus de Moselle, de Meurthe et Moselle et de Meuse. Les Vosgiens sont encore trop peu nombreux. De nombreux adhérents nous ont rejoint de PARIS et aussi de ROME où la colonie lorraine est active.

Je voudrais signaler l'adhésion récente :

de nombreux élus de nos départements :

- Maître FERRETTI de Thionville, Adjoint au Maire, ancien Vice-Président du CG57 et de la Région
- Madame JACQUAT Catherine, Conseiller Régional de Lorraine
- Monsieur VILLEMIN Thibaud, Vice-Président du Conseil Régional
- Madame GRIESBECK Nathalie, Député Européen et Conseiller Général de Moselle
- Monsieur Paul BLADT, Conseiller Général de Moselle
- Monsieur Jean-Luc CHAIGNEAU, Vice-Président du Conseil Général de la Moselle
- Monsieur Gilbert MAURER, Conseiller Général de la Moselle
- Monsieur Dominique GROS, Conseiller Général de la Moselle
- Monsieur Alde HARMAND, Conseiller Général de Meurthe et Moselle...

d'institutions telles que :

- Comité d'historicité de la Lorraine
- Congrégation des sœurs de la Providence de Saint André
- Maîtrise de la cathédrale de Metz
- Société d'histoire de la Lorraine et du Musée lorrain

De personnalités représentant des institutions ayant pour vocation de défendre le patrimoine lorrain telles que :

- Dominique FLON,
- Monsieur MOUTON DE VILLARET pour les lorrains de PARIS
- De nombreux scientifiques, érudits, conservateurs du patrimoine ou tout simplement amateurs éclairés dont la liste est aujourd'hui très longue...
- Des représentants de vieilles familles lorraines dont la famille de SELANCY à Manom ou encore Monsieur et Madame VILLEROY de GALHAU,
- De nombreux hauts fonctionnaires de nos collectivités lorraines dont Jean-Luc GAILLARDIN pour le Conseil Général de la Meuse ou Monsieur FABIANI pour les Vosges, etc...

et tant d'autres qui me pardonneront de ne pas les nommer faute de temps et de place.

Bref, on constate un profond renouvellement et une grande variété d'origine géographique professionnelle et générationnelle. Il faut poursuivre cet effort et j'appelle chacun des membres présents bien sûr à renouveler son adhésion et à faire adhérer amis et connaissances.

Le nombre d'adhérents et leur notoriété sont des éléments fondamentaux lorsqu'il s'agit de défendre une cause auprès des institutions publiques.

Je signalerai enfin que la Confrérie de Saint Nicolas de YUTZ a pris contact avec moi. Cette relation est intéressante et est complémentaire de celle qui existe avec SAINT NICOLAS DE PORT.

#### 4-2 Sur les supports de communication

Nous avons –vous le savez- obtenu une aide du Conseil Régional de 3 000€. Je tiens à remercier en votre nom à tous l'Assemblée Régionale, son Président, le Vice-Président VILLEMEN, l'administration régionale pour cet appui précieux.

Cette aide était destinée à la réalisation de supports de communication. J'ai donc, en accord avec le Bureau, demandé à Serge DOMINI de réaliser pour l'association une série de supports dont certains sont entre vos mains :

- un quatre pages quadrichromie de présentation de l'Association pour une diffusion très large ;
- un bulletin d'adhésion quadrichromie ;
- deux bulletins de souscription : l'un pour un appel de fonds pour les travaux à venir ; l'autre de souscription pour l'ouvrage dédié à St Nicolas des Lorrains à Rome dont nous parlera Serge DOMINI tout à l'heure.

Le crédit est également destiné à couvrir les frais d'hébergement de Jean Luc TARTARIN et de son assistante dans le cadre des reportages photographiques (2) liés à la préparation du livre.

Le projet de livre est également un élément important de rayonnement de notre Association puisque cette édition constitue une forme de "couronnement" de nos efforts collectifs. Il devrait être prêt pour la Saint Nicolas 2006. Je laisserai Serge DOMINI évoquer ce projet plus avant tout à l'heure.

#### 4-3 Sur les voyages et pèlerinages

A l'ordre du jour de notre Assemblée figure également un point sur un projet de voyage "Sur les pas de Saint Nicolas en Turquie" dont Monsieur ROZE s'est occupé activement et dont il nous parlera tout à l'heure.

De la même façon, il sera nécessaire d'organiser un déplacement à Rome afin de découvrir les décors intérieurs rénovés. Ce voyage pourrait être programmé pour décembre 2006. Le déplacement pourrait correspondre avec une cérémonie plus officielle d'inauguration. Le Bureau se chargera de préparer cet événement et nous en rendrons compte en temps utile.

4-4 S'agissant des événements auxquels notre Association a été récemment conviée à participer, je voudrais également évoquer l'exposition ayant trait à Saint Nicolas et qui aura lieu en fin d'année au Musée Lorrain.

Notre contribution a été de mettre à disposition des clichés de Jean Luc TARTARIN, clichés utilisés pour le livre et qui figurent en avant première dans l'exposition. Je laisserai là aussi Francine ROZE en parler tout à l'heure.

L'Association est donc partenaire officielle de cette importante exposition qui clôture en quelque sorte l'année culturelle exceptionnelle de "Nancy 2005". Je vous invite toutes et tous à participer au vernissage de cette exposition ; chacun de nos adhérents y sera invité. Je vous encourage également à la faire visiter par vos familles et vos amis.

\*\*\*\*\*

Les projets ne manquent pas et j'espère qu'ils correspondent en tous points aux attentes de ceux qui nous font confiance pour animer l'Association.

Je vous propose de poursuivre à présent nos travaux en abordant les points suivants de l'ordre du jour :

### **5 La cotisation**

L'Association reçoit traditionnellement de ses membres une cotisation fixée à 10€. Ces 10€ sont un minimum.

Nous invitons évidemment les membres à renouveler cette cotisation et à fixer eux mêmes le chiffre de leur contribution.

Il est proposé de maintenir la cotisation à ce montant minimal.

**Motion adoptée à l'unanimité.**

### **6. L'état des comptes**

Madame Francine ROZE est chargée de présenter les comptes arrêtés au jour de l'Assemblée Générale (**les comptes sont joints**).

Il est proposé d'approuver ces comptes.

**Motion adoptée à l'unanimité.**

### **7. Adaptation des statuts et nomination d'un Conseil d'Administration**

En application de l'article 10 de nos statuts : "toute modification aux présents statuts est soumise à la décision de l'Assemblée Générale ordinaire".

Le document joint récapitule les propositions d'adaptation et de simplification qui ont été adoptées à l'unanimité lors de l'Assemblée Générale (**document joint**).

Le Conseil d'Administration a été constitué dès l'approbation de ces nouveaux statuts. Il se réunira pour désigner son Bureau sur convocation du Président ou du Chancelier par délégation. Monsieur Claude KEVERS-PASCALIS est désigné aux fonctions de commissaire aux comptes de l'Association pour un an.

La composition du Conseil d'Administration est la suivante :

**Hubert COLLIN (Nancy)**

**Jérôme FABIANI (Epinal)**

**Henri FERRETTI (Thionville)**

**Jean Luc GAILLARDIN (Bar le Duc)**

**Bernard GUERRIER de DUMAST (Nancy)**

**Michel HACHET (Toul)**

**Alde HARMAND (Toul)**

**M. MOUTON de VILLARET (Paris)**

**Francine ROZE (Nancy)**

**Denis SCHAMING (Metz)**

**Thibaud VILLEMIN (Verdun)**

**L'ensemble des motions a été adopté à l'unanimité. Les désignations sont également approuvées à l'unanimité.**

**8 Après cette partie purement statutaire**, les adhérents présents prennent connaissance de trois communications :

- celle de M. Pierre FEISTHAUER qui rend compte de son stage effectué auprès des Pieux Etablissements français à Rome et à Lorette. Il procède à un exposé très documenté et très intéressant sur l'histoire et le fonctionnement de cette institution originale, "sui generis" sur le plan juridique. Il expose les mécanismes de financement des travaux qu'assure l'institution sur le patrimoine français et donc sur notre église lorraine ;
- celle de M. Serge DOMINI, éditeur, qui évoque le projet de livre sur Saint Nicolas des Lorrains. Il s'agira d'un livre d'art composé de photographies de Jean-Luc TARTARIN. Il poursuit son exposé brillant et très vivant en indiquant que ce livre devrait paraître pour la Saint Nicolas 2006 et que cette publication fera l'objet d'une souscription. Jean-Luc TARTARIN effectuera au total trois missions photographiques qui ont pour but de faire découvrir cette église comme jamais elle n'a été vue auparavant ;

- celle enfin de M. François ROZE qui a été chargé par le Bureau de mettre au point l'organisation d'un voyage en Turquie "Sur les pas de Saint Nicolas". Le programme joint est présenté avec la projection de vues photographiques des sites qui seront visités. Les adhérents susceptibles de participer au voyage sont invités à se faire connaître le plus vite possible auprès du secrétariat (Mme ROZE au Musée Lorrain) ; le nombre des participants étant limité à 45.

**9. Après le déjeuner pris en commun,** les adhérents présents ont assisté à deux exposés remarquables :

- le premier de M. Eric MOINET, Conservateur en Chef, sur le projet exceptionnel de rénovation et d'agrandissement du Musée Lorrain qui portera sur les quinze prochaines années et qui fera de cet ensemble l'un des plus grands Musées historiques de province ;
- le second de Mme. Francine ROZE sur l'exposition relative à Saint Nicolas qui aura lieu en fin d'année dans le même musée et dont on a parlé plus haut.

\* \*  
\*

**Monsieur le Président remercie les orateurs, l'ensemble des participants et lève la séance à 16h30.**

\* \*  
\*

Denis SCHAMING

# PROPOSITIONS D'ADAPTATION DES STATUTS

**Article 1, 2 et 3** = **inchangés**

**Article 4** = **sera ainsi rédigé :**

"Elle a son siège à Nancy au Palais Ducal, 64 Grande Rue. Elle a à sa tête :

- 1) un Haut Comité d'Honneur, composé de hautes personnalités que leur appui moral peut dispenser du versement d'une cotisation annuelle.
- 2) un Conseil d'Administration composé de quinze membres au plus, élus par l'Assemblée Générale pour une durée de trois ans.  
Le Conseil d'Administration est soumis à réélection dans sa totalité pour un nouveau mandat en Assemblée Générale.  
En cas de vacance en cours de mandat, le Conseil d'Administration peut co-opter des Administrateurs pour les postes vacants. Leur mandat devra être ratifié par l'Assemblée Générale suivant leur co-optation.  
Le Bureau est constitué du Président, d'un Chancelier, d'un ou plusieurs Vice-Présidents, d'un ou plusieurs Secrétaires et d'un Trésorier.  
Les membres du Bureau sont désignés au sein du Conseil d'Administration".

**Article 5** = **sera ainsi rédigé :**

"Elle est composée des membres d'honneur et de membres actifs".

**Article 6** = **sera ainsi rédigé :**

"Le Président convoque le Conseil d'Administration et le Bureau toutes les fois qu'il le juge nécessaire ou à la demande d'un tiers des membres de ces deux organes.  
L'Assemblée Générale est convoquée par le Président une fois par an au moins".

Le Chancelier remplit les fonctions de Secrétaire Général. Il agit par délégation soit du Président soit du Bureau.

Le Chancelier rédige les comptes rendus de toutes les réunions. Un secrétaire conserve les archives de l'Association.

Les archives définitives de l'Association sont versées aux Archives Départementales de Meurthe et Moselle

Le Trésorier recueille et gère les fonds de l'Association. Il engage les dépenses courantes avec l'autorisation du Président dans le cadre des délibérations du Bureau.

Il soumet ses comptes annuellement à l'Assemblée Générale. Un commissaire aux comptes est nommé pour un an. Il est renouvelé de façon expresse. Il présente son rapport à chaque Assemblée Générale.

**Article 7** = sera ainsi rédigé :

"Les ressources de l'Association se composent outre les cotisations des membres, de subventions qui pourront lui être attribuées ainsi que des fruits des souscriptions".

**Article 8** = sera ainsi rédigé :

"L'Assemblée Générale est constituée par l'ensemble des adhérents actifs à jour de cotisation.

Elle se réunit annuellement pour examiner et approuver les comptes, renouveler le Conseil d'Administration à l'expiration de son mandat et examiner toutes les questions que le Conseil d'Administration ou le Bureau auront préalablement jugé utile d'inscrire à son ordre du jour".

**Article 9** = inchangé

**Article 10** = sera ainsi rédigé :

Alinéa 1, le Conseil d'Administration... le reste inchangé

Alinéa 2, inchangé